



PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE Au 18 mai 2020

MAJ 15 mai 2020

Références principales :

- Courrier du Recteur adressé aux chefs d'établissement, « consignes de reprise d'activité » : 30 avril 2020
- Protocole sanitaire du MEN : « guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges » : 3 mai 2020
- Protocole du conseil départemental du Morbihan : « principes d'organisation de l'accueil des élèves à compter du 18 mai 2020 » : 5 mai 2020
- Courrier du Recteur adressé aux chefs d'établissement et adjoints gestionnaires « plan de reprise de l'activité des établissements » : 7 mai 2020.

LE PROTOCOLE SANITAIRE

Les fondamentaux :

- Maintien de la distanciation physique
- Application des gestes barrière
- Limitation du brassage des élèves
- Nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- Formation, information et communication

« La sécurité sanitaire est un préalable à toute reprise d'activité. L'évaluation de la sécurité sanitaire se fait sur la base du protocole sanitaire »

« La mise en œuvre de ces consignes s'opère au niveau de chaque établissement en collaboration entre le chef d'établissement et la collectivité territoriale de rattachement »

1. ACCES A L'ETABLISSEMENT :

POUR LES PERSONNELS

Les personnels accéderont à l'établissement par le grand portail des personnels comme à l'accoutumée. Les agents, utiliseront le grand portail côté SUD, également sans changement d'habitude. Cf Annexe 1 : plan de masse et circulations extérieures.

L'entrée piéton au sein du bâtiment se fera par la dernière porte, celle de l'entrée du couloir du service social. La porte sera ouverte de 7h45 à 8h45 et de 13h à 14h. Les personnels, qui entreront en respectant la distanciation sociale et l'attente matérialisée par des scotchs au sol, devront en premier lieu se laver les mains au lavabo des sanitaires accés handicapés avant de pénétrer dans le patio. Les portes intérieures seront maintenues en position ouverte toute la journée.

L'entrée piéton des agents se fera par le couloir d'accès aux vestiaires, en respectant la distanciation sociale et l'attente matérialisée par des scotchs au sol, ils devront en premier lieu se laver les mains, se changer, puis se laver les mains à nouveau au lavabo des vestiaires avant de pénétrer en cuisine. Cf Annexe 2 : Mesures à appliquer pour les personnels.

POUR LES ELEVES

A l'arrivée

L'accès à l'établissement continue de se faire par le portillon élèves. Un personnel accueillera les élèves à la descente du bus.

Les bus devront desservir les élèves les uns après les autres. AUCUNE DESCENTE NE PEUT SE FAIRE EN SIMULTANE.

La descente du bus et l'entrée par le portillon doit permettre de respecter la distanciation sociale.

Les élèves non transportés ne pourront pas accéder à l'établissement avant 8h25. Les parents ne sont pas autorisés à s'approcher du portillon élèves pour éviter tout rassemblement.

La voie de circulation des élèves sera matérialisée par un marquage au sol respectant la distanciation sociale : Cf Annexe 1 : Plan de masse et circulations extérieures.

- ❖ Les élèves de 6è rentreront dans le bâtiment par la porte ouest du foyer (celle qui fait front au portillon élèves). Ils suivront un couloir matérialisé au sein du foyer pour se rendre jusqu'aux sanitaires de la vie scolaire. La distanciation sociale sera matérialisée par des scotchs au sol. Le lavage des mains se fera aux sanitaires face à la vie scolaire. Un sanitaire par groupe. A la sortie des sanitaires, un chemin matérialisé par des claustras permettra de rejoindre les différentes salles sans croisements d'élèves.
- ❖ Les élèves de 5è se dirigeront vers les sanitaires au fond de la cour pour le lavage des mains. Un sanitaire par groupe. L'entrée dans le bâtiment se fera par l'escalier extérieur, la porte sera maintenue en position ouverte, pour permettre un accès direct à l'étage.

Au départ :

Pour les 5è le circuit se fait à l'inverse du matin, sortie de la classe sur la cour, cheminement vers les sanitaires. Une fois les élèves sortis du sanitaire pour le lavage de mains, ils rejoignent sur la cour la colonne de leur classe en respectant la distanciation sociale matérialisée au sol, devant le portique EPS.

Pour les élèves de 6è de la salle de technologie, la sortie se fait par la porte de secours. Le lavage des mains se fera au lavabo devant la porte.

Pour les élèves de 6è de la salle de sciences, le circuit se fait à l'inverse du matin, sortie par le sanitaire vie scolaire et passage par le foyer.

Les deux groupes de 6è rejoindront alors la colonne de leur classe en respectant la distanciation sociale matérialisée au sol : devant la salle de technologie.

Les élèves seront appelés par bus ET par classe pour rejoindre le portillon.

2. GESTION DES ESPACES ET CIRCULATIONS INTERIEURES :

POUR LES PERSONNELS

❖ LA SALLE DES PROFESSEURS :

La salle des professeurs au rez-de-chaussée devient la salle des personnels. L'accès y est limité à 6 personnes en simultané pour permettre le retrait du masque, nécessaire à la « pause-café ». Cet espace est réaménagé de telle sorte que la désinfection soit simple et efficace.

Les effets personnels ne doivent plus rester dans les espaces communs. Les tasses doivent être lavées dans les sanitaires dédiés aux personnels et rangées dans les casiers. Les casiers débarrassés des affichages.

Une autre salle des personnels sera aménagée à l'étage, en salle 5.

❖ LA CIRCULATION DANS LES BATIMENTS

Les personnels seront attribués à des groupes de contagion et la circulation d'un groupe à l'autre devra être limitée.

Les enseignants, personnels AESH et de vie scolaire qui circuleront à l'étage rejoindront la salle des professeurs et les sanitaires par l'escalier central intérieur et le patio. Cf Annexe 3 : Plan du bâtiment et circulations intérieures.

Les enseignants, personnels AESH et de vie scolaire qui circuleront au rez-de-chaussée rejoindront la salle des professeurs et les sanitaires par le hall puis le patio. Cf Annexe 3 : Plan du bâtiment-circulations intérieures.

❖ LA SALLE DE CLASSE

Dans l'idéal, chaque professeur vient avec un matériel dédié : Ipad prof. L'enseignant devra désinfecter le matériel utilisé dans la salle de classe avant de la quitter (ordinateur de bureau, bureau etc.)

Chaque enseignant aura une « check liste » qui lui permettra d'être guidé dans l'application du protocole sanitaire au sein de sa classe. Cf Annexe 4 : Fiche protocole salle de classe.

Un personnel devra arriver dans les salles de classes avant les élèves pour les y accueillir.

La salle 5 sera réservée au travail en distanciel des enseignants qui le souhaitent. Elle sera installée de telle sorte à permettre la distanciation sociale.

❖ LES SANITAIRES

L'usage des sanitaires est soumis à la condition du lavage de mains avant et après l'utilisation. Les personnels pourront utiliser les sanitaires du patio et du couloir du service social. Le sanitaire de la vie scolaire est exclusivement réservé au niveau 6è.

Les agents utilisent les sanitaires de leur vestiaire.

POUR LES ELEVES

Chaque groupe aura une salle de classe définie avec une table numérotée, avec sa chaise, et un numéro attribué.

❖ LES SALLES DE CLASSE AU REZ DE CHAUSSEE :

Les élèves de 6è seront répartis en 2 groupes, l'un en salle de technologie et l'autre en salle de sciences. Les règles sanitaires applicables dans chacune de ces salles seront mises à disposition des personnels qui y évolueront, pour les faire appliquer.

L'entrée en salle de technologie se fait comme pour l'entrée du matin. La sortie se fait par la sortie de secours qui donne sur la cour. Cf Annexe 3 : Plan du bâtiment et circulations intérieures + Annexe 4 : Fiche MEN les règles de circulation dans mon établissement.

L'entrée dans la salle de sciences se fait par la porte côté Nord à côté de la salle de technologie, le sens de circulation sera matérialisé par des claustras. La sortie se fait par la salle de permanence transformée en couloir, puis par la porte de secours qui donne sur la cour. Cf Annexe 3 : Plan du bâtiment et circulations intérieures + Annexe 5 : Fiche MEN les règles de circulation dans mon établissement.

❖ LES SALLES DE CLASSE A L'ETAGE

Les élèves de 5è seront répartis en 2 groupes, l'un en salle 7 et l'autre en salle 8. Les règles sanitaires applicables dans chacune de ces salles seront mises à disposition des personnels qui y évolueront, pour les faire appliquer.

L'accès aux salles se fait par l'escalier de secours côté cour, à la sortie de la salle 10. Cf Annexe 3 : Plan du bâtiment et circulations intérieures + Annexe 5 : Fiche MEN les règles de circulation dans mon établissement.

❖ LE FONCTIONNEMENT DU CDI

Le CDI est fermé à l'utilisation courante. Le Protocole de prêts et retours des livres fera l'objet d'une note séparée.

❖ LES SANITAIRES

Les sanitaires de l'étage sont exclusivement réservés aux élèves de 5è qui sont en cours. Le reste du temps, les élèves de 5è utilisent les sanitaires extérieurs.

Les sanitaires de la vie scolaire sont exclusivement réservés aux élèves de 6è.

3. LES RECREATIONS :

Les récréations auront lieu par niveau, dans des espaces dédiés. La récréation du matin avant l'entrée en classe est proscrite. Les élèves devront être masqués.

La Pause méridienne s'étend de 12h à 13h30 pour le niveau reçu à l'étage (5è et 3è) et de 12h30 à 14h pour le groupe du rez-de-chaussée (6è et 4è)

POUR LES PERSONNELS

Les personnels suivent l'emploi du temps des élèves par niveau et prennent leur pause en conséquence => aide à la régulation des flux en soutien de la vie scolaire.

POUR LES ELEVES

Les élèves devront respecter les consignes sanitaires décrites dans la fiche produite par le gouvernement. Cf Annexe 6 : Fiche MEN Les règles à respecter dans la cour de récréation.

Les jeux de balles sont interdits.

4. LA DEMI-PENSION :

❖ ECHELONNEMENT DES PASSAGES

Afin de répondre aux impératifs de prévention des regroupements et croisements de circulation, l'accueil en restauration de manière continue est proscrit. Il sera échelonné et de ce fait, les récréations aussi.

Qu'il s'agisse des élèves ou des personnels, il y aura deux services qui permettront la désinfection entre chaque. L'un de 12h15 à 12h45 (niveau 5è), l'autre de 13h15 à 13h45 (niveau 6è).

❖ FOURNITURES

Chacun devra se munir de sa propre gourde ou bouteille dédiée au déjeuner et veillera à y apposer son nom et son prénom au préalable. Prévoir une quantité d'eau suffisante pour le repas, et une autre gourde pour la journée le cas échéant.

❖ HYGIENE

Il est obligatoire de se laver les mains avant d'accéder au réfectoire.

Entre chaque passage de groupe au réfectoire, une désinfection des tables et des chaises sera appliquée.

❖ MENUS :

L'usage des couverts étant proscrit, les menus seront adaptés à la simple utilisation des doigts pour manger.

Des repas de type « snack » seront servis (sandwich, wrap, pizza, quiche ...)

L'équipe de restauration veillera à ce que chaque menu contienne les apports nutritionnels nécessaires aux élèves et à varier tant que possible les repas.

POUR LES PERSONNELS

La salle des commensaux peut accueillir au maximum 4 personnes simultanément.

❖ PLATEAUX REPAS :

Les commensaux n'auront pas accès à la borne de biométrie ni à la rampe de self.

Leurs plateaux seront directement servis à table.

Un plateau sera posé à table pour laisser le choix aux personnels sur les produits laitiers et fruits.

POUR LES ELEVES

La salle de restauration peut accueillir au maximum 27 personnes simultanément. Cf Annexe 7 : plan du réfectoire

❖ PLATEAUX REPAS :

Les élèves n'auront pas accès à la borne de biométrie ni à la rampe de self.

Leurs plateaux seront directement servis à table.

Un agent de restauration passera avec un chariot à chaque table pour laisser le choix aux élèves sur les produits laitiers et fruits (l'agent, muni de gants, posera directement les denrées choisies par l'élève sur le plateau).

5. L'INFIRMERIE :

L'infirmier sera accessible depuis l'extérieur par la cour de récréation.

La salle de soin est réservée à l'accueil des personnels et élèves présentant des symptômes évocateurs du COVID-19.

En cas d'urgence, l'enseignant peut appeler l'infirmière si nécessaire qui se déplacera. Il est possible de prendre rendez-vous avec l'infirmière.

6. L'ORGANISATION MATERIELLE :

❖ LES PHOTOCOPIEURS

Au photocopieur, le port du masque est obligatoire. Cf Annexe 8 : Fiche Photocopieur. Les photocopies sont à limiter fortement et doivent rester exceptionnelles. Les cours demeurent sur la base du distanciel avec un suivi supposé être numérique (peu ou pas d'impression).

L'utilisation du photocopieur du CDI est proscrite pour les personnels et à l'usage exclusif et exceptionnel de la direction.

Le photocopieur de la vie scolaire est à l'usage exclusif du surveillant de bureau et de la CPE.

Le photocopieur de l'espace de reprographie doit permettre les copies et scan sur demande auprès du secrétariat. Une seule personne peut y pénétrer à la fois. Gel hydro-alcoolique à côté du copieur.

❖ L'ASCENSEUR

L'utilisation de l'ascenseur est limitée à une personne à la fois. Cf Annexe 9 : Fiche ascenseur.

Dans la mesure du possible en limiter fortement l'usage. Nous n'accueillons à ce jour aucune personne en situation de handicap moteur.

❖ LE FOYER

Le foyer est fermé à l'utilisation courante, il sert de salle de stockage du matériel à sortir du protocole de désinfection et de couloir de passage. Les deux espaces sont clairement délimités par des claustras.

❖ LA VIE SCOLAIRE

La vie scolaire n'est plus un lieu de passage. Il est destiné uniquement au surveillant de bureau et à la CPE.

7. LE PROTOCOLE D'HYGIENE :

❖ AVANT DE VENIR AU COLLEGE

Avant de venir au collège la vérification de la température est à effectuer par la famille. Au-delà de 37.8°, conserver l'enfant au domicile. Cf Annexe 12 : si je suis malade je reste à la maison et Annexe 13 : face au Coronavirus, les bons gestes à adopter.

Les collégiens doivent porter un masque dès l'entrée dans le bus dans lequel la distanciation sociale risque d'être difficilement applicable.

❖ AU COLLEGE

Le lavage des mains :

A l'arrivée au collège : un lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes. Séchage avec essuie-tout jetable.

Avant de rentrer en classe et notamment après chaque récréation : lavage au gel hydro-alcoolique à l'entrée de la classe. Le gel est fourni par le collège.

Avant le repas : un lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes. Séchage avec essuie-tout jetable.

Au départ du collège : un lavage à l'eau et au savon pendant 30 secondes. Séchage avec essuie-tout jetable.

Et quoi qu'il en soit avant et après être allé aux toilettes : lavage à l'eau et au savon.

❖ POUR LES PERSONNELS

Les recommandations sont les mêmes. Les professeurs doivent avoir leur masque en présence des élèves. Cf Annexe 9 : recommandations aux professeurs

Le port du masque :

« En collège le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où la distanciation sociale risque de ne pas être respectée »

Cf Annexe 11 : Porter un masque pour se protéger.

Le port du masque est obligatoire à l'arrivée au collège, dans les circulations et pendant la récréation. Les élèves pourront retirer leur masque en classe. Un crochet au bord de la table permettra de le déposer sans risque de le souiller et sans risque de contamination.

Les familles doivent fournir le masque à leur enfant. Il faut venir avec un minimum de deux masques et un sachet : le masque du matin, remis dans le sachet pour déjeuner, et le masque de l'après-midi. En cas d'oubli, le collège pourra fournir un masque jetable à un élève. Ces oublis doivent demeurer exceptionnels compte tenu du manque de stock. Pour permettre d'aider les familles, le collège fournira deux masques lavables (à 60° obligatoirement après chaque port) par élève.

8. L'EPS :

L'EPS s'effectuera en extérieur. Si le temps limitait de manière significative l'accès extérieur, les groupes concernés retourneraient dans leur salle d'origine.

L'EPS sera pratiquée de manière régulière selon ce que prévoira le plan pédagogique. La première vocation de l'EPS sur la période citée (18 mai-2juin) sera de « sortir » les élèves. Les enseignants proposent un format de randonnée sur support d'orientation.

Les vestiaires sont condamnés, les élèves seront en tenue les jours où ils ont EPS.

LE PLAN DE CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE

1. ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES ELEVES

A partir du 18 mai, les élèves de 6^e et 5^e sont accueillis sur la base du volontariat des familles et dans la limite de 15 élèves par groupe.

Le collège est en capacité d'appliquer le protocole sanitaire avec 4 groupes, soit 2 groupes par niveau avec deux niveaux. A partir de trois groupes, la demi-pension sature et les circulations sont plus complexes.

Du 18 mai au 2 juin : 2 groupes par niveau, accueillis tous les jours sauf le mercredi.

A partir du 2 juin selon les annonces gouvernementales : 2 à 3 groupes par niveau avec accueil des 6^e et 5^e le lundi et le mardi et des 4^e et 3^e le jeudi et le vendredi.

⇒ L'ensemble du protocole sanitaire décliné ci-dessus pour les 6^e et 5^e s'applique *stricto-sensu* en remplaçant les 6^e par les 4^e et les 5^e par les 3^e selon les jours de la semaine, concernés.

LES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES POURRONT ETRE ACCUEILLIS TOUS LES JOURS.

18 mai : rentrée des 6^e

19 mai : rentrée des 5^e et accueil des 6^e

25-29 mai : accueil des 6^e et 5^e présentiel + distanciel les 4 jours de la semaine.

Si un élève devait ne pas respecter la distanciation sociale et les règles sanitaires, que ce soit volontaire ou non, il ne pourrait plus être accueilli en présentiel. Les cours se poursuivraient donc à distance.

2. LES CRENAUX HORAIRES

Les créneaux horaires de cours doivent comprendre la contrainte temporelle du nettoyage des mains et des récréations (mi-journée et méridienne). Les créneaux ne sont donc pas tous uniformes.

Il y aura donc 4 créneaux de cours par jour et éventuellement un créneau d'accompagnement du type dispositif devoir fait (DDF) qui permettra de répondre à des questions diverses quelle que soit la matière concernée.

Les élèves arriveront de manière échelonnée de 8h à 8h30 dans leur salle de classe. Un temps de lecture jusqu'à 8h45 permettra à tous les élèves de prendre le temps de s'installer. Il faut donc prévoir un livre.

La pause méridienne s'étend de 12h30 à 14h pour les 6^e et de 12h00 à 13h30 pour les 5^e.

Les cours termineront à 16h45 pour permettre le lavage des mains avant la sortie du collège à 17h.

3. LES CONTENUS PEDAGOGIQUES

En termes de contenu pédagogique la norme va rester le travail remis en distanciel sur Pronote et Moodle. Le travail en présentiel en classe sera un travail d'accompagnement. Les emplois du temps vont être réadaptés en partant de la base du plan de continuité pédagogique existant et non de la base qui était celle avant la fermeture.

4. LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La communication va se poursuivre telle qu'organisée depuis la fermeture de l'établissement. Les élèves en présentiel ne se serviront pas de leur carnet de liaison.